

Le 8 octobre 2014

Madame Lisa Raitt, Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

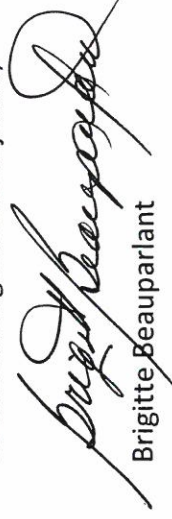
OBJET : Postes Canada

Madame la Ministre,

Vous trouverez ci-jointe copie conforme de la résolution numéro 2014-10-303, adoptée à la séance du conseil tenue le 6 octobre dernier, concernant l'organisme Postes Canada et ses compressions.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.

La secrétaire-trésorière adjointe
et directrice générale adjointe,


Brigitte Beauparlant

/bb

p. j. (2)

c. c. M. Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Mme Ruth Ellen Brosseau, députée Berthier-Maskinongé



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

Séance ordinaire du 6 octobre 2014 à laquelle étaient présents les conseillers suivants, sous la présidence du maire, M. Gérard Jean :

Mme Nathalie Martin
Mme Johanne Lefebvre
M. Vincent Brouillette

M. François Boisjoly
M. Claude Ducharme
Mme Jacinthe Brissette

Et la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe, Mme Brigitte Beauparlant.

2014-10-303 SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur les changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé.

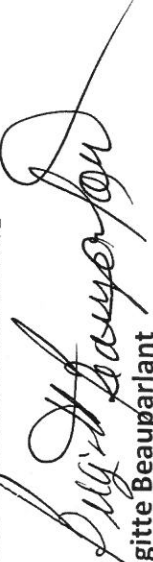
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Johanne Lefebvre
ET RÉSOLU

Que la municipalité de Lanoraie écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Brigitte Beauparlant

secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe

108 octobre 2014